

PÔLE COMPÉTITIONS

NOUVEAUTÉS MAJEURES POUR 2024/2025



Thématique

- ADMINISTRATION ET FINANCES
- FORMATION
- JEUNESSE
- COMPÉTITIONS
- DEVELOPPEMENT

Destinataires

- Présidents
- Secrétaires
- Trésoriers
- Autres, préciser : Techniciens

Nombre de pages : 2

Nombre de pièces jointes : 0

Information

Action à mener par le destinataire

Madame Monsieur

Le Pôle Compétitions vous remercie de l'accueil que vous avez réservé à son sondage sur un éventuel retour à des poules de 12 équipes, en pré-région.

En effet, à l'issue de la période des votes, nous avons enregistré 44 souhaits :

- 42 votes pour un retour à une poule de 12,
- 2 votes pour rester en poules de 6.

Le pôle compétitions, compte tenu des résultats obtenus, a donc pris la décision de proposer au vote du Comité Directeur du lundi 22 avril 2024, son projet de retour à une poule de 12 équipes, en pré-région, à partir de la saison 2024/2025.

Cette décision mise aux voix a été adoptée à l'unanimité des présents.

En conséquence, à compter de la saison 2024/2025, le championnat de pré région se jouera en une seule phase, en poule de 12 équipes.

Par ailleurs, sur proposition du pôle compétitions, le Comité Directeur, dans sa séance du 22 avril 2024, a adopté qu'en championnat départemental « seniors » il y ait, à l'issue de la première phase, des montées possibles de la D3 vers la D2 et des descentes de la D2 vers la D3, à compter de la saison 2024/2025.

Enfin, sur proposition de FFBB, acceptée par le pôle compétitions, le Comité Directeur a également adopté le passage de la catégorie U17M en U18M et de la catégorie U20M en U21M.

Ces trois modifications feront donc l'objet d'une intégration dans les différents règlements sportifs 2024/2025.

Sentiments sportifs les meilleurs.

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Jean-Luc COUTEAU	Laurence GUILLAUD et Brice SARRAZIN	Brice SARRAZIN
Référence	PCCS5/2024/04/24 – Nouveautés majeures pour 2024/2025	